

## Internet haute vitesse : État de situation du projet Brancher Antoine-Labelle à Rivière-Rouge

Mont-Laurier, le 6 février 2020 – Le déploiement de la fibre optique se poursuit sur le territoire de la Ville de Rivière-Rouge. Depuis décembre dernier, quelques secteurs ont déjà accès à la fibre optique, alors que d'autres secteurs feront l'objet de travaux par la firme Télécon sous peu.

C'est au cours du printemps que ces nouveaux secteurs pourront être raccordés. Une lettre personnalisée est acheminée aux propriétaires concernés quelques semaines avant le début des travaux, afin de valider leur intérêt à relier leur bâtiment au réseau, et ce, sans frais et sans obligations à s'abonner aux services offerts par la Coopérative de télécommunication d'Antoine-Labelle (CTAL).

Le financement du projet Brancher Antoine-Labelle (BAL) est assuré par certains programmes gouvernementaux à la hauteur de 26 millions et par un règlement d'emprunt de la MRC d'Antoine-Labelle, tel que convenu par les 17 municipalités du territoire de la MRC.

Ainsi tout bâtiment situé à l'extérieur de la zone de desserte de l'entreprise Déry Télécom et ayant accès au réseau de fibres optiques est assujéti à une taxe annuelle de 103 \$, alors que les terrains vacants sont assujéttis à une taxe de 30 \$ annuellement. Les travaux de déploiement de la fibre optique sont prévus tout au long de l'année 2020.

### Échéancier concernant le volet passif du projet Brancher Antoine-Labelle

Étape 1	Octroi du contrat pour l'ingénierie de projet à la firme CIMA+ <i>Réalisé en mai 2018</i>
Étape 2	Relevés des poteaux d'utilité publique <b>Phase 1</b> : 18 000 poteaux – terminés au printemps 2019 <b>Phase 2</b> : 17 000 poteaux – terminés en septembre 2019
Étape 3	Conception des plans et devis <b>Phase 1</b> : terminée <b>Phase 2</b> : en cours, 40 % de la conception réalisée
Étape 4	Demandes de permis pour s'attacher aux poteaux d'utilité publique <b>Phase 1</b> : demandes de permis déposées – délai de traitement entre 3 mois à 6 mois selon la complexité <b>Phase 2</b> : demandes de permis à déposer graduellement – dès janvier 2020
Étape 5	Demandes de correction au réseau de poteaux et paiements des coûts engendrés réalisés par la MRCAL Réalisation des travaux par le gestionnaire du parc de poteaux <i>Délai de réalisation entre 3 à 12 mois selon l'envergure des travaux</i>
Étape 6	Délivrance des permis de construction du réseau Production des plans de construction et commande du matériel requis Mobilisation de la firme d'installation et déploiement de la fibre optique par tronçon aérien ou enfoui

	Raccordement des bâtiments au réseau de fibres optiques <i>Délai de 3 mois par mobilisation</i>
Étape 7	Offre de service Internet haute vitesse par la CTAL aux membres intéressés Réalisation du branchement final par la CTAL <i>Délai de 1 mois à partir du moment où la fibre est disponible devant la résidence</i>

### Brancher Antoine-Labelle

Rappelons que le projet permettra d’offrir à plus de 16 400 logements et commerces une connexion Internet haute vitesse sur l’ensemble des 17 municipalités de la MRC d’Antoine-Labelle. Le réseau de fibres optiques sera déployé sur deux ans, entre l’été 2019 et le printemps 2021. C’est à l’automne dernier que la CTAL a pu procéder aux premiers branchements du service Internet haute vitesse. Jusqu’à aujourd’hui, ce sont plus de vingt membres de la CTAL qui sont abonnés au service.

– 30 –

Source : Billie Piché  
 Coordonnatrice aux communications  
 819-623-3485 poste 123  
[b.piche@mrc-antoine-labelle.qc.ca](mailto:b.piche@mrc-antoine-labelle.qc.ca)